

Le Comité consultatif mixte Canada-Nouvelle-Zélande s'est réuni à Wellington au cours des trois derniers jours. Il s'agissait de la deuxième réunion du Comité et de la première réunion tenue au niveau ministériel. Le Comité, créé en 1970 lors de la visite du Premier ministre M. Trudeau en Nouvelle-Zélande, fournit aux deux pays une occasion d'échanges périodiques sur des questions d'intérêt commun, notamment dans les secteurs commercial et économique. La première réunion a eu lieu à Ottawa en 1971. M. D.C. Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, a dirigé la délégation canadienne à cette deuxième réunion; il était accompagné de M. J.A. Dougan, Haut commissaire du Canada et de plusieurs hauts fonctionnaires et conseillers des ministères de l'Industrie et du Commerce, des Affaires extérieures, des Finances, de l'Agriculture et de l'Expansion économique régionale. M. J.A. Walding, ministre du Commerce outre-mer et ministre associé des Affaires étrangères, dirigeait la délégation néo-zélandaise. M. M.A. Connelly, ministre des Douanes et ministre associé des Finances, M. B.P. MacDonnell, sous-secrétaire parlementaire du Commerce et de l'Industrie et des fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture et des Pêches, des Ressources énergétiques, des Douanes et du Trésor complétaient la délégation.

Les entretiens aux niveaux des ministres et des fonctionnaires ont porté sur toute une gamme de questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun pour le Canada et la Nouvelle-Zélande. Les deux délégations se sont penchées sur les événements survenus récemment dans la région du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est et dans leurs relations avec l'Europe. Les délégations ont également étudié la situation au Moyen-Orient et ses répercussions sur la crise énergétique à l'échelle mondiale. Parmi les autres sujets de discussion on peut également noter les questions relatives au désarmement, notamment en ce qui concerne l'arrêt des essais nucléaires - terrain qui suscite une étroite et chaleureuse collaboration entre le Canada et la Nouvelle-Zélande - et les perspectives relatives à la Conférence du droit de la mer au cours de laquelle les deux pays prévoient oeuvrer de concert de façon à obtenir la reconnaissance appropriée des droits des États côtiers. Les deux délégations ont également échangé des vues sur les programmes d'aide de leurs pays destinés aux pays en voie de développement.

On a accordé une importance particulière aux échanges commerciaux. La réunion du Comité consultatif a également fourni aux délégations l'occasion d'étudier en profondeur les tendances actuelles de l'économie internationale et du commerce mondial. On a également discuté des questions portant sur les échanges commerciaux bilatéraux entre le Canada et la Nouvelle-Zélande et étudié les possibilités d'accroître ultérieurement ces échanges. Les délégations ont passé en revue l'Accord commercial entre le Canada et la Nouvelle-Zélande et l'échange de lettres de juillet 1973. Les lettres prévoient le maintien de l'échange du traitement tarifaire préférentiel pour une vaste gamme de produits. Les délégations ont convenu que ces arrangements fournissent en règle générale un stimulant important et soutenu au développement des échanges commerciaux entre les deux pays.